

L'agglomération a voté un plan de prévention du bruit



Dans la suite logique d'un certain nombre de mesures prises par l'agglomération de Cergy-Pontoise en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité, celle-ci a voté un plan de prévention du bruit le 2 juillet dernier afin d'informer sur les risques liés au bruit mais aussi afin de limiter son expansion.

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a pour objectif de :

- Prévenir les populations exposées aux effets du bruit,
- Réduire, si nécessaire, les niveaux de bruit,
- Protéger les zones calmes.

Le dossier complet est disponible en ligne et vous pouvez également consulter une carte représentant les zones de bruit et le niveau de leur intensité sur le territoire.

Liens utiles

[Consultez le dossier complet sur le bruit](#)

[Consultez la carte du bruit](#)